



Comment peut-on mettre fin à une majoration de cotisations travailleur non salarié

Par **Marilarose**, le **29/04/2021** à **12:23**

Bonjour, En 2015, j'ai créé une petite entreprise mais je n'ai fait que les papiers car je suis tombée enceinte et j'ai laissé tout tomber. En 2017, j'ai reçu une lettre comme quoi il fallait que je paie des cotisations de somme 10.000 euro. J'étais choquée. Après, j'ai fait les démarches pour faire une cessation mais toujours la MSA réclame ces cotisations et elle a passé mon dossier à un huissier de justice sachant que, moi, je n'ai pas de revenu, ce n'est que mon mari qui travaille, avec un petit salaire, et nous sommes locataires et on a un appartement très, très modeste, car la dernière fois est venu et m'a dit il va faire un saisi des biens pour notre appartement et même du compte bancaire moi j' ai pas de compte mais pour mari il y a qqs économie qui dépasse pas 2.000 euros. Est-ce qu'il a le droit de saisir le compte bancaire de mon mari même si l'entreprise était à mon nom ? Merci et cordialement.